



Pôle Ressources National
SPORTS de NATURE



La lettre du réseau national des sports de nature

> L'œil de l'expert

Tout le territoire du bassin annécien est prêt pour accueillir la première édition européenne des Nature & Sports Euro'Meet. Du 5 au 8 octobre 2011, élus, techniciens, associations, professionnels, fédérations sportives et entreprises, vont réfléchir, débattre et envisager, tous ensemble, l'avenir de nos territoires, et ce, à l'échelle européenne. En tant qu' élu local d'un territoire exceptionnel et très attractif pour les pratiquants de sports de nature il est primordial de penser et anticiper le développement de ces pratiques nombreuses et évolutives afin d'aménager durablement et préserver nos sites tout en conciliant leur accessibilité au grand public. C'est pourquoi il m'est apparu essentiel d'illustrer ces temps de conférences et de débats avec des visites de sites exemplaires. Nos partenaires locaux, le Parc Naturel des Bauges, le Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, le Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie (ASTERS), le territoire de l'Albanais, la Base Nature Aventure de Talloires, le Centre de Formation aux Métiers de la Montagne (CFMM) de Thônes, des entreprises locales emblématiques telles que TSL et Salomon, l'association OSV (Outdoor Sports Valley), l'ENSA et IFREMMONT à Chamonix, et bien d'autres encore, se sont fortement mobilisés et impliqués pour accueillir sur site les participants des Nature & Sports Euro'Meet. Cet évènement n'aurait pu voir le jour sans le soutien de l'État, du conseil général de Haute-Savoie et du conseil régional Rhône-Alpes. Ces innovations, ces expériences réussies, qu'elles soient d'initiative privée ou publique contribuent directement à l'aménagement et à l'attractivité de nos territoires.

Et à mon sens c'est bien l'objectif premier de ces rencontres européennes, à savoir partager, montrer, démontrer nos savoir-faire et nos expériences respectives afin de mieux appréhender les évolutions techniques, réglementaires, environnementales et climatiques qui s'annoncent.

La mise en place de ce réseau européen des acteurs du tourisme et des loisirs sportifs de nature doit permettre le décloisonnement entre les secteurs, entre les structures pour avoir une vision, une appréhension globale pour mieux concevoir et développer durablement les espaces de pratiques de demain.

Au-delà c'est aussi l'avenir des politiques européennes qui est en jeu. Aussi j'attends beaucoup des conférences plénières et des préconisations issues de ces premières rencontres qui devraient alimenter les décideurs à l'heure ou un nouveau programme sport 2014-2020 va être voté par les parlementaires européens. Gageons qu'il intègre pleinement le développement des sports de nature au service du développement des territoires en adéquation avec la stratégie Europe 2020 pour une « croissance intelligente, durable et inclusive ».

Enfin, je suis très heureux que ces Nature & Sports Euro'Meet pour leur 2^e édition en 2013 prennent le chemin de la Slovaquie pour faire une halte à Liptovský Mikuláš, une ville avec laquelle la ville d'Annecy entretient un pacte d'amitié depuis 2003. Je serai donc très honoré de passer le relais à nos amis slovaques.

Jean-Luc RIGAUT
Président de la communauté
d'agglomération d'Annecy

n° 70 octobre 2011

1. Les brèves du réseau > p.2
2. Personnalité > p.3
Colin MIÈGE
3. Le point sur... > p.4
Vers un réseau européen des sports de nature



Les SPORTS DE NATURE,
des émotions à faire partager !



Animateurs, enseignants, éducateurs...
vous disposez d'un réseau et d'outils pour monter votre projet.
Informations, réglementation, formations et expériences sur :



www.sportsdenature.gouv.fr
www.sports.gouv.fr

Des outils pour promouvoir les valeurs éducatives des
sports de nature, servez-vous en !
www.sportsdenature.gouv.fr

Directeur de publication :
Jean-Jacques JANNIÈRE

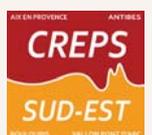
Pôle ressources national des sports de nature
CREPS Sud-Est, site de Vallon Pont d'Arc
BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc

prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr
ISSN : 1958-5101 - © PRNSN

Crédits photographiques : PRNSN ;
E. Mangeat - CRT Centre



MINISTÈRE
DES SPORTS



1. Les brèves du réseau

> Actualités

➔ Le réseau national des sports de nature

La rubrique « le réseau » du site du réseau national des sports nature s'étoffe : organisation et personnes ressources, tout y est !

Vous trouverez les coordonnées des correspondants au niveau régional : dans les comités techniques régionaux, les conseils généraux et les parcs naturels régionaux ; des correspondants au niveau national : à la direction des Sports, au Pôle ressources national des sports de nature, dans les établissements nationaux, dans les fédérations, ainsi que nos interlocuteurs privilégiés au sein des syndicats professionnels et nos partenaires institutionnels.

www.sportsdenature.gouv.fr

➔ Les Nature & Sports Euro'Meet 2013 se tiendront à Liptovsky Mikulas

La pratique veut que lors des Rencontres du tourisme et des loisirs sportifs de nature l'organisateur de l'édition en cours passe le relais au suivant. En conséquence, lors de la plénière conclusive du 8 octobre 2011, le témoin sera transmis à la ville de Liptovsky Mikulas (Slovaquie), sélectionnée par le comité méthodologique européen les 5 et 6 septembre derniers à Bruxelles. Rendez-vous est pris pour se retrouver en Slovaquie en octobre 2013 pour les 2^{es} Nature & Sports Euro'Meet.

www.nature-sports.eu

➔ Reconnaissance des qualifications professionnelles

La Commission européenne a publié en juin dernier un Livre vert en prélude de la révision de la directive sur la reconnaissance des qualifications professionnelles. Cette révision fait partie des objectifs prioritaires inclus dans l'Acte pour le marché unique de mai dernier. La compétitivité de l'économie européenne en serait renforcée et la création d'emplois stimulée. La Commission réfléchit en ce sens à l'élaboration d'une carte professionnelle européenne pour les professions intéressées, la modification des exigences de formation pour certaines professions et un renforcement accru de la mobilité. La carte professionnelle européenne serait plus à même de valoriser la reconnaissance des qualifications professionnelles par les autres États-membres et constituerait un justificatif à faire valoir auprès de clients, d'entreprises ou d'autorités installées dans un autre État de l'Union. De même, les parties intéressées sont invitées à se prononcer sur la possibilité d'utiliser de nouvelles plates-formes communes pour faciliter la mobilité des professionnels qui ne bénéficient pas de la reconnaissance automatique, en s'appuyant sur des critères de qualification définis en commun. Ces plates-formes pourraient permettre d'aplanir les différences entre les exigences de formation. La révision aura lieu au mois de décembre 2011.

<http://ec.europa.eu>



➔ Plan Loire grandeur nature

Le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), via son enveloppe « contrat de bassin », a soutenu à hauteur de 500 000 euros les crédits du Plan Loire Grandeur Nature (PLGN) alloués à la plateforme patrimoine, qui a notamment pour objectif la valorisation des projets à vocation touristique-sportive sur la Loire et ses affluents.

Le travail de coordination assuré par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale du Centre (DRJSCS), en tant que service instructeur de bassin, et l'étroite collaboration avec les services de l'État chargés des sports, ont permis de financer douze projets dans six des neuf régions concernées par le contrat interrégional Loire. Les projets soutenus concernent, par exemple, des aménagements de base de loisirs, mettant en avant la plurimodalité des pratiques, ainsi qu'une valence forte en matière d'éducation à l'environnement. En outre, les projets présentent un intérêt dans l'amélioration des conditions d'accueil. Tous ces éléments contribuent à la valorisation du patrimoine ligérien.

Les coordonnateurs régionaux « sports de nature » des DRJSCS concernées ont représenté l'État tant dans le comité technique interrégional que dans les instances de concertation et de validation du PLGN. Cette dynamique interrégionale a permis de soutenir des projets de grande qualité, répondant à la fois aux critères d'éligibilité du CNDS et à ceux du PLGN sur l'ensemble du territoire. Il en résulte une consommation complète des crédits deux ans avant l'échéance de la programmation (2007-2013). Un bilan est disponible auprès de la DRJSCS Centre.

alexandre.dodu@drjscs.gouv.fr

> Juridique

➔ Encadrement du stand up paddle

Circulaire n° DS/DSC1/2011/238 du 21 juin 2011 relative aux modalités d'encadrement contre rémunération du surf debout à la rame (Stand Up Paddle / SUP).

www.sportsdenature.gouv.fr

> En kiosque

➔ Assises de l'alpinisme 2011 : les actes

Tenues en avril et mai 2011 à Grenoble et Chamonix, ces Assises ont été l'occasion de mener une réflexion collective sur « Quelle montagne en 2020 ? ». Les actes rassemblent les données de cadrage, les éléments de prospective et les articles relatifs aux différents aspects de l'alpinisme : pratiques, pratiquants, environnement, réglementation, économie. Le document est téléchargeable sur le site des Assises.

www.assisesdelalpinisme2011.fr

➔ Petit manuel du sportif éco-futé

« Agir pour la planète c'est sport ! » tel est le message que le ministère des Sports et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) souhaitent transmettre aux acteurs du monde sportif et aux pratiquants. Ce manuel présente les bons réflexes à adopter pour pratiquer un sport tout en préservant l'environnement, il est téléchargeable sur le site de l'ADEME.



www2.ademe.fr

➔ Pratiques et pratiquants de VTT

L'étude « Grand sondage VTT 2010 » menée par le Deutsch Initiative Mountain Bike e.V. est désormais disponible en français sur le site de Mountain Bikers Foundation. Neuf milles vététistes se sont connectés sur le site www.dimb.de pour participer à ce sondage. Ce document présente une analyse des résultats de sondage dont les questions portaient sur des sujets tels que les modes de pratiques, la cohabitation entre usagers, les accidents, les aménagements, etc.

www.mountainbikers-foundation.com

> À venir

➔ 6^{es} Rencontres nationales de l'emploi sportif et des loisirs

20 et 21 octobre 2011 - Besançon (Doubs)

www.rencontres-emploisportif.fr

➔ Première rencontre européenne Nautisme Espace Atlantique

du 26 au 27 octobre 2011 - Brest (Finistère)

www.nautisme-finistere.com

➔ Les plans d'actions en faveur des espèces menacées. Séminaire technique

29 et 30 novembre 2011 - Bordeaux (Gironde)

www.developpement-durable.gouv.fr

 Proposer une actualité
S'abonner à la lettre
Formulaires disponibles rubrique La Lettre
www.sportsdenature.gouv.fr

> Colin MIÈGE

Parmi les spécialistes des activités sportives qui se sont très tôt soucieux des conditions de leur pratique et de leur développement à l'échelle européenne, nous ne pouvons ignorer la personnalité de Colin MIÈGE. Avant qu'il n'anime le 7 octobre 2011 la table ronde sur le concept des sports de nature en Europe lors des premières Nature & Sports Euro'Meet, nous avons abordé avec lui quelques sujets sportifs européens.

PRNSN : Depuis le début de votre carrière, vous avez pu observer une très grande diversification des pratiques sportives de nature. Quelle en est la traduction au niveau territorial où vous vous situez ?

CM : Quand j'ai débuté au sein de l'administration territoriale de la Jeunesse et des Sports au début des années 80, les pratiques des sports de nature étaient surtout le fait de passionnés relativement peu nombreux, inscrits dans des clubs sportifs. Les controverses sur le développement des courses sur route en dehors de la fédération d'athlétisme qui se sont exprimées à cette époque, puis ensuite des trails dans les espaces naturels, paraissent à présent bien anachroniques. Le constat d'aujourd'hui, c'est des modes de pratiques qui se sont considérablement diversifiés, et qui se sont ouverts à un public très étendu, dépassant largement le cercle restreint des pratiquants chevronnés. Cet engouement, qui est plus profond qu'un simple effet de mode, répond à des aspirations profondes de contact avec la nature, de dépaysement ou de dépassement de soi. Il permet de structurer une offre touristique-commerciale et peut contribuer au développement de certains territoires, mais il génère aussi des problèmes, liés notamment à l'encadrement, la sécurité, la sur fréquentation de zones sensibles... auxquels il faut trouver des réponses. En tant que sous-préfet d'un arrondissement à forte composante rurale, il me semble que le potentiel de développement de ces activités n'est pas encore atteint, et que leur promotion organisée peut constituer un atout intéressant pour maintenir ou créer de l'activité -et donc de l'emploi- dans les territoires ruraux adaptés.

PRNSN : Au sein de l'Union européenne, la culture qui entoure les activités sportives de nature est hétérogène. Quels indicateurs vous semblent les plus à même d'exprimer cette diversité ?

CM : On dispose encore de peu de données précises sur le sujet, mais les eurobaromètres¹ réalisés régulièrement par les services de la Commission européenne nous confirment l'image d'une Europe très diverse en ce qui concerne les taux de pratique sportive. Globalement, les citoyens sont beaucoup plus sportifs dans les pays de l'Europe du Nord que dans ceux du Sud, avec des écarts impressionnants qui vont de 1 à 4. Pour les pratiques sportives de nature, il n'est guère contestable qu'elles sont davantage enracinées dans la

culture des pays du nord, alors même que les conditions climatiques y sont a priori moins favorables. On observe aussi dans ces pays un bénévolat associatif plus développé, et des modes d'expression différents selon les pays. Entre la notion française de sports de nature, l'outdoor des anglo-saxons et l'approche nordique, il existe des spécificités culturelles essentielles qu'il convient de prendre en compte et de respecter.

PRNSN : Du point de vue de la régulation de ces pratiques, quelles sont les différentes modalités pratiques observées ?

CM : Notre pays est l'un des plus régulateurs, même si le partage des responsabilités n'y est pas simple. Au terme de la loi, l'État édicte un cadre législatif et réglementaire, les fédérations sportives délégataires définissent les normes techniques et de sécurité, les départements impulsent et soutiennent un « développement maîtrisé », et le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) conclut des conventions avec les organismes gestionnaires...

« [...] les collectivités locales et les associations sportives seront les acteurs essentiels dans le domaine des sports de nature »

D'autres parties prenantes sont impliquées, en particulier les conseils généraux et communes, mais aussi les organisations professionnelles des différents métiers, les fabricants de matériels, les promoteurs d'événements ou de produits touristiques. Au niveau européen, chaque pays aura un mode de régulation qui lui est propre, sensiblement différent d'un autre, mais dans la plupart des cas, les collectivités locales et les associations sportives seront les acteurs essentiels dans le domaine des sports de nature.

PRNSN : La préoccupation environnementale est au cœur de toutes les pratiques sportives de nature, du Comité international olympique à l'Union européenne. Quelle en est l'incidence sur le développement des sports de nature ?

CM : Les préoccupations liées à la préservation de l'environnement et au développement durable ne datent pas d'hier, mais aujourd'hui elles constituent l'un des éléments essentiels du droit européen. Non seulement le développement des sports de nature ne peut se concevoir sans un strict respect des prescriptions existantes, mais de plus celles-ci constituent désormais un acquis commun dans lequel les



européens se reconnaissent. Face à la diversité des approches culturelles nationales et la multiplicité des pratiques, la préoccupation environnementale constitue sans doute un point d'entrée qui peut faciliter le développement d'une approche commune. L'autre point d'entrée envisageable, c'est l'encadrement des activités et les professions réglementées autour de ces activités, avec la reconnaissance mutuelle des qualifications correspondantes. Cette approche est plus partielle, et non dénuée d'obstacles, à l'exemple de la notion d'activité organisée dans un « environnement spécifique » qui est très présente dans la réglementation française mais sans doute moins partagée dans d'autres pays. La prise en compte de la sécurité des pratiquants est un impératif qui justifie des règles renforcées et un encadrement qualifié, mais qui doit aussi être concilié avec les principes fondamentaux de libre circulation des professionnels et de libre prestation de services.

1 : « Sport et activités physiques », eurobaromètre special, n° 334 - TNS Sofres, Commission européenne, mars 2010 - <http://ec.europa.eu>

Colin MIÈGE en quelques dates :

Depuis octobre 2010 : sous-préfet de l'arrondissement de Castres (Tarn)
2007-2010 : directeur de projet auprès du préfet de la région PACA à Marseille
2005-2007 : secrétaire général de l'ENA à Strasbourg
1995-2005 : administrateur civil au ministère de l'Intérieur, successivement en poste en Seine-et-Marne, en Mayenne, à Paris et à Saumur
1979-1988 : élève de l'École nationale d'administration
1988-1992 : directeur départemental de la Jeunesse et des Sports dans le Jura puis en Essonne
1979-1988 : inspecteur de la Jeunesse et des Sports en Isère, en Alsace puis en Savoie
colin.miege@tarn.gouv.fr



3. Le point sur...

> Vers un réseau européen des sports de nature

Du 5 au 8 octobre 2011 Annecy accueille les premières Nature & Sports Euro'Meet, qui rassemblent les acteurs du développement du tourisme et des loisirs sportifs de nature en Europe. En amont, six temps forts¹ se sont tenus le 4 octobre lors de la Journée des réseaux des sports de nature, organisée à leur initiative. Dans la foulée, la 2^e édition de l'European Outdoor Forum, salon des équipementiers européens du secteur de l'outdoor organisé par Outdoor Sport Valley, se déroulera les 11 et 12 octobre.

⇒ S'inspirer des expériences nationales

En 7 ans, les Rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature ont structuré le réseau français des sports de nature. Ce mode de travail décloisonné, mêlant les acteurs issus des secteurs de l'environnement, du sport, du tourisme et du développement territorial, a facilité la mise en place de 47 Commissions Départementales des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) et de 13 Plans Départementaux des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI), d'un outil d'évaluation des retombées économiques des manifestations sportives de nature, d'outils d'observation de l'emploi et des métiers dans les sports de nature, de démarches qualité².

Les membres du comité méthodologique des rencontres nationales³ ont observé l'influence grandissante des politiques européennes sur le développement des sports de nature en France. En 2009, ils ont donc retenu le principe que l'édition 2011 devienne les 1^{res} Rencontres du réseau européen du tourisme et des loisirs sportifs de nature. L'enjeu est de partager à l'échelle européenne l'esprit de concertation créé en France.

⇒ Nature & Sports Euro'Meet : un événement de dimension européenne

L'Union Européenne (UE) est en train de décliner le traité de Lisbonne qui élargit ses domaines de compétences au sport et au tourisme. Aujourd'hui les sports de nature ne sont pas spécifiquement identifiés dans les politiques européennes, pourtant ils s'inscrivent d'ores et déjà dans nombre d'entre elles car ils relèvent des enjeux du développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre comme du développement des territoires :

- > protection des pratiquants ;
- > garantie de l'accès aux lieux de pratique ;
- > adéquation emploi, métiers, formation ;
- > développement de la pratique ;
- > éducation ;
- > développement des territoires ;
- > amélioration de la santé.

Ce premier rendez-vous des réseaux européens du tourisme et des sports de nature va permettre de :

- > structurer un réseau européen des sports de nature, notamment par la constitution d'un co-

mité méthodologique européen et le lancement d'un forum de discussion (en anglais) ;

- > promouvoir une culture commune européenne des sports de nature appuyée sur un concept partagé, respectueux des diversités nationales ;

- > favoriser le transfert d'expériences en partageant les réussites et les difficultés ;

- > contribuer à la prise en compte des loisirs sportifs de nature dans les politiques publiques européennes du sport, du tourisme, de l'environnement et du développement régional. En ce sens, une réponse à l'appel à propositions d'actions préparatoires dans le domaine du sport EAC/18/2011 a été déposée par le Pôle Ressources National Sports de Nature (PRNSN) et ses partenaires.



⇒ Le réseau européen des sports de nature

L'objectif principal des Nature & Sports Euro'Meet est de structurer un réseau européen au service du développement maîtrisé des sports de nature, autour de trois axes à mettre en place d'ici la deuxième édition :

- > faciliter la comparabilité des données du secteur et mieux qualifier ses caractéristiques (emploi, pratiques et pratiquants, économie...) en s'appuyant notamment sur les observatoires existants ;

- > valoriser des bonnes pratiques et des études de cas existantes recensées dans une base de données en anglais et en français⁴ ;



- > créer une plateforme d'animation du réseau : pilotage de la programmation des Nature & Sports Euro'Meet, support des conditions d'échanges et des outils d'observation.

La participation de Sophie AUCONIE, députée européenne, lors de la plénière conclusive des Nature & Sports Euro'Meet, Annecy 2011 permettra de porter les préconisations issues des travaux auprès des instances européennes et de franchir un pas vers la réalisation des objectifs fixés. À noter d'ores et déjà, le rendez-vous en 2013 pour les Nature & Sports Euro'Meet à Liptovsky Mikulas, en Slovaquie !

1 : Rencontres du Conseil national du nordique, Sommet international des guides de canyon, «Événements éco-responsables et sports de nature», « Structurer et développer les raids multisports en Europe », « CDESI : 10 ans de mise en œuvre », réunion du CEDIP

2 : l'ensemble des travaux réalisés par le réseau national des sports de nature est visible sur le site www.sportsdenature.gouv.fr

3 : fondé sous l'impulsion des ministères chargés des Sports, de l'Environnement, du Tourisme, de la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR) et du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)

4 : 24 expériences parmi les 150 recensées sont valorisées dans le programme des Nature & Sports Euro'Meet

Un comité méthodologique européen

L'organisation de cette première édition a permis la constitution d'un comité méthodologique européen, instance de partage d'expériences au service de la structuration du secteur du tourisme et des loisirs sportifs de nature en Europe.

Il est composé de membres représentant des réseaux nationaux ou européens impliqués dans ces thématiques. Actuellement, ses membres sont originaires de 12 pays et issus de 17 réseaux européens.

Il a trois missions principales : sélectionner le territoire hôte pour l'organisation des Nature & Sports Euro'Meet, co-produire le programme, accompagner les organisateurs.

Pour en savoir plus :

Contact : david.rontet@jeunesse-sports.gouv.fr

Nature & Sports Euro'Meet : www.nature-sports.eu

EOF : www.europeanoutdoorforum.com